



# Nouvelles du Collectif

## 12 avril 2021

### 1- Vie du Collectif

#### Assemblée générale et suite

Elle a eu lieu le samedi 27 mars de 10h30 à 13h00 en visio-conférence.

Une soixantaine de personnes y ont participé dont une vingtaine de victimes des pesticides.

Après présentation et débat sur les rapports, Me LAFFORGUE nous a présenté **l'évolution des procédures d'indemnisation des victimes de pesticides**.

Comme en 2020, nous avons choisi de voter par correspondance les décisions concernant la partie statutaire de l'AG.

Sur les 327 adhérents en 2020, **143 ont répondu soit 44%**, le quorum étant de 33%.

Validation des rapports	Activité	143
	Moral	143
	Financier	143
	Orientation	143
Election des membres du groupe de coordination	M.F. ANDRE	143
	M. BESNARD	143
	H. BUSNEL	143
	S. QUILAN	143

Les propositions sont donc validées à l'unanimité !

Le groupe de coordination est ainsi constitué de 9 membres :

Marie France ANDRE (35 – secrétaire), Michel BESNARD (35 – président), Henri BUSNEL (35 – trésorier), Christian JOUAULT (35), Annick LE MENTEC (56), René LOUAIL (22), Michèle PERCHE (49), Gilles RAVARD (44), Sylvie QUILAN (35)

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous organiserons un rassemblement « physique » pour un temps fort de réflexion et d'échanges.

#### Adhésions 2021

N'oubliez pas d'adhérer (cotisation : 10 €)

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

### 2-Soutien aux victimes des pesticides :

#### Reconnaissance en maladie professionnelle :

En mars 2021, 6 personnes ont été reconnues en maladie professionnelle :

	département	Profession	maladie
Hervé	56	Paysan	Leucémie aigüe myéloïde
Marie Annick	35	Paysanne	Myélome multiple
Jacky	22	Paysan	Parkinson
Marie Jane	33	Infirmière	Cancer du sein
Joseph	44	Paysan	Lymphome
Jacques	29	Paysan	parkinson

La reconnaissance de Marie Jane, première des quatre infirmières du Centre Eugène Marquis à RENNES à être reconnue, pour une maladie hors-tableau est une première victoire encourageante pour ses 3 collègues.

Ainsi, depuis le début 2021, 8 personnes ont été reconnues en maladie professionnelle et depuis 2016, ce sont 46 personnes que notre Collectif a accompagné jusqu'à la reconnaissance.

40 autres dossiers sont en cours.

Nous sommes allés rencontrer ces dernières semaines :

- Jean – dept 44 – paysan, malade de parkinson
- Daniel – dept 53 – paysan, malade de parkinson
- Raymond - dept 53 – paysan, malade de parkinson
- Michel - dept 35 – paysan, malade d'un lymphome.

### Recueil de témoignages de victimes des pesticides

Une dizaine de membres du Collectif ont réalisé cette nouvelle brochure de témoignages et d'informations pour être reconnu en maladie professionnelle.

Elle va être mise à disposition dans les magasins Scarabée – Biocoop de la région Rennaise au prix de 5 €.



### "non à l'hypocrisie du "moins polluer sans labour" avec pesticides"

Le 10 avril, suite à la publication dans Ouest France en page Terre, d'un article intitulé « moins polluer sans labour », nous avons publié un communiqué de presse : "non à l'hypocrisie du "moins polluer sans labour" avec pesticides".

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/non-a-lhypocrisie-du-moins-polluer-sans-labour-avec-pesticides/>

Sous des apparences écologiques, la Région Bretagne :

- **légitime, sans le dire, le maintien, voire l'augmentation du glyphosate et des pesticides tout azimut.**

S'il est vrai que le labour tue les vers de terre, les pesticides aussi ! Et la Région Bretagne finance cette opération sans obligation d'interdire les pesticides et sans vrai débat !

Pour nous, la diminution de la fréquence des labours se fera par moins de spécialisation dans l'agriculture et avec des assolements plus longs avec réintroduction des prairies.

- **soutient les gros agriculteurs** céréaliers ou producteurs de maïs (110 ha en moyenne !) ; les subventions iront une fois de plus aux grandes fermes spécialisées, celles qui utilisent le plus de pesticides et qui n'ont pas fait d'efforts jusqu'à présent.

- finance cette mesure avec l'enveloppe existante des MAEC, **au détriment de ceux qui pratiquent depuis longtemps des systèmes herbagers vertueux.**

## 3-Protection des riverains

### De nombreux appels

Avec la reprise des épandages de pesticides dans les champs, nous sommes appelés par des riverains. Voici quelques témoignages :

25/3/21

*Nous souhaiterions un renseignement car le paysan qui a un champ à côté de notre maison fait des épandages de pesticides et autres, jusqu'à l'intérieur de notre jardin qui donne sur la fenêtre de notre enfant de 7 ans. Vers qui doit-on se retourner ? Nous possédons des photos avec notre jardin brûlé par les pesticides.*

30/03/21

*Je me permets de vous contacter car je suis inquiet pour ma santé et celle de ma famille.*

*Ma maison est située dans une impasse, face à un champ où notre cher agriculteur traite sans précaution semble-t-il pour les riverains ; seul un chemin nous sépare du champ en question, ni aucune haie ; la moindre broussaille qui pourrait éventuellement nous protéger est soigneusement rasée. Que mes enfants soit en train de jouer dans le jardin ne l'arrête pas bien sûr.*

*Je n'ai jamais réussi à lui parler, il préférerait m'écraser plutôt que de s'arrêter. J'ai déjà été voir le maire qui ne "peut" rien faire bien entendu (plutôt qu'il s'en foute).*

*J'ai fouillé un peu à la recherche d'info, visiblement c'est une distance de 5 mètres mais ça dépend du produit, comme je ne sais pas ce qu'il met.*

31/03/21

*Le Collectif « les petites alouettes » regroupe les parents d'élèves d'une école maternelle à TREILLERES (44) ; « ils s'inquiètent de voir leurs enfants directement exposés à des pesticides pulvérisés dans le champ situé en bordure de l'école.*

*Le choix de la situation de cette école neuve a été fait par la collectivité ; elle doit assumer ses responsabilités et trouver rapidement une solution avec les exploitants agricoles. Les parents demandent la suspension de tout traitement dans les parcelles encerclant l'école le temps qu'une solution efficace soit trouvée. »*



*Traitement au glyphosate le 20 octobre 2020, devant l'école*

Voici leur dossier de presse : [voir ici](#)

Pour répondre à ces appels au secours, nous sommes en train de rédiger une liste de recommandations de ce qu'il faut faire, qui n'est pas encore finalisé : [Voir ici](#)

### **[Soutien à Morgan LARGE](#)**

Les agressions qu'ont subies Morgan et une journaliste allemande à GLOMEL (22) fin mars ont été relatées par de nombreux médias. Elles faisaient suite à de précédentes agressions contre Morgane et contre sa radio RKB.

**Le mardi 6 avril**, un millier de personnes, dont beaucoup de membres du Collectif, sont venus les soutenir à ROSTRENEN.

Les prises de parole ont été magnifiques : le Maire de ROSTRENEN, les journalistes de RKB, le Collectif de CANIHUEL, celles de Serge LE QUEAU et enfin celle de Morgane.

Stéphane FOUCART dans Le Monde du 11 avril a bien résumé le scandale que représente cette affaire : [voir ici](#)

**« Déboulonner une roue de voiture n'est pas un geste de menace, mais une tentative de blesser ou de tuer...**

**Devant cette accumulation d'atteintes à la liberté d'informer, le pouvoir reste non seulement silencieux, mais il a choisi un camp, celui des adversaires les plus radicaux de la liberté de la presse sur les questions d'agriculture et d'environnement...**

**En privatisant l'action de la gendarmerie nationale par la création de la cellule Demeter, le gouvernement a contribué à criminaliser ceux qui s'inquiètent publiquement des dégâts de l'agro-industrie...**

**En Bretagne, les pouvoirs publics ont laissé s'installer un dangereux sentiment de toute-puissance et d'impunité. »**



**A ce jour, la FNSEA et les JA, si prompts d'habitude à agiter l'agribashing, sont restés silencieux. Qui ne dit rien, consent !**

Prise de parole de Morgan :

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/rostrenen-le-6-avril-morgan-large-denonce-les-intimidations-et-actes-de-malveillance-quelle-a-subis/>

Articles de presse

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/rostrenen-grosse-mobilisation-en-soutien-a-la-journaliste-morgan-large-victime-d-intimidations-et-malveillance-2032771.html>

<https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/rostreten/rostreten-un-rassemblement-pour-la-liberte-d-informer-ce-mardi-05-04-2021-12730867.php>

### **Les chartes « d'engagement des utilisateurs de pesticides » retoquées**

Vendredi 19 mars, le **Conseil constitutionnel a affirmé que les « chartes d'engagement », censées encadrer au niveau local l'usage des pesticides près des habitations, étaient contraires à la Constitution.** L'État va donc devoir revoir sa copie. Le décret du 27 décembre 2019 fixait à 5, 10 m les distances d'épandage selon le type de cultures. Exceptionnellement à 20 m pour les produits les plus dangereux. En même temps, il prévoyait de réduire ces distances, par le biais des Chartes dites de bon voisinage. Leur but était soi-disant d'engager le dialogue pour permettre des adaptations aux contextes locaux.

Le conseil constitutionnel vient de déclarer que la concertation mise en place n'est pas conforme à la constitution.

Il reprend l'une de nos critiques par rapport aux Chartes, à savoir que la concertation a été totalement biaisée. Alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur de protection de la santé publique et de la biodiversité.

On a vu sur le terrain que des riverains ont subi des pressions très fortes pour signer ces Chartes afin de supprimer toute distance d'épandage. On se souvient à ce propos que les Chambres d'agriculture de Bretagne ont été jusqu'à inscrire dans le texte des Chartes que nous y avons participé, alors que nous avons constamment affirmé que nous refusions d'y participer. Nous continuons de dénoncer ce mensonge.

La décision du Conseil Constitutionnel devrait permettre une remise en cause, partielle ou totale, du décret de décembre 2019. Elle ne remet cependant pas en question le principe des chartes. Nos avocats préparent un mémoire dans le cadre de la contestation du décret à produire dans les jours qui viennent.

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/pesticides-les-sages-du-conseil-constitutionnel-sanctionnent-une-concertation-locale-biaisee/>

<https://beta.reporterre.net/Pesticides-le-Conseil-constitutionnel-invalide-les-chartes-d-engagement-locales-entre>

Avec les 8 autres associations partenaires, nous saisissons les trois ministres directement concernés par cette décision, afin qu'ils nous disent de quelle manière ils entendent prendre en compte à sa juste mesure la décision du Conseil constitutionnel. Notre Collectif a envoyé un courrier à 4 parlementaires bretons (J. LABBE, D. SALMON, C. ROUAULT, L. MAILLART – MEHAIGNERIE) pour qu'ils appuient notre démarche.

## **4- participation à d'autres Collectifs**

### **Stop aux fermes-usines**

Notre Collectif participe avec d'autres au **Collectif MORBIHAN CONTRE LES FERMES-USINES.**

Celui-ci a rejoint l'appel national du 17 Avril contre la réintoxication du monde et la journée internationale des luttes paysannes.

Aujourd'hui, l'agriculture industrielle est la principale cause de destruction de l'environnement et de déstabilisation du monde paysan en Bretagne.

Nous soutenons l'appel à venir nous rassembler :

**Samedi 17 avril à 11h**  
**Bourg de ST GERAND (56)**

- 11h : rendez-vous dans le bourg de St-Gérand, des places de parking sont disponibles à la salle polyvalente.
- 12h : pique-nique devant l'usine et siège de SANDERS Bretagne (géant de l'alimentation animale).
- Après-midi : Des animations, de la musique, enfants bienvenus !

<https://www.facebook.com/events/3711283915633542>

### **Réseau Santé Environnement (RES)**

Depuis janvier, nous participons à un collectif d'une trentaine d'associations préoccupées par la santé environnementale (ondes, pesticides, cancers pédiatriques, MCS, obésité...) organisées autour de **Réseau Santé Environnement (RES, Dr CICOLELLA).** Annick et Sylvie y représentent notre Collectif.

**Le 7 avril**, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé, nous nous sommes associés à cet appel pour faire de la santé environnementale un pilier de notre système de santé

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/appel-du-collectif-inter-associations-pour-la-sante-environnementale/>

[https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/ne-plus-etre-malade-a-cause-de-lenvironnement-20210407\\_6BMCV5XJONE6FANUS6IVW2UCPY/](https://www.liberation.fr/idees-et-debats/tribunes/ne-plus-etre-malade-a-cause-de-lenvironnement-20210407_6BMCV5XJONE6FANUS6IVW2UCPY/)

Deux courriers ont été envoyés au Premier Ministre les 11 février (« Faire du Groupe Santé-Environnement, le Parlement de la Santé environnementale ») et 3 mars (plan cancer).



Les réponses du cabinet du premier ministre sont scandaleuses tant elles sont insignifiantes !

### Secrets Toxiques

Nous avons rejoint cette campagne : [www.secretstoxiques.fr](http://www.secretstoxiques.fr)

Démarrée le 1er décembre 2020, elle vise à remettre en cause tout le système d'évaluations des pesticides qui ne prend pas en compte les adjuvants cachés.

Dans le but d'interpeller l'ANSES pour demander [le retrait des 10 produits incriminés par l'étude de Séralini & Jungers, une pétition à signer est en cours : campagne en cours pour faire réagir l'ANSES #RogerSauveNous](#)

-

### 5-Autres articles ou actions :

- **19 mars** : Article de Manon BOQUEN sur Edith et Triskalia dans le Monde Magazine [https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2021/03/19/en-bretagne-la-victoire-des-salaries-empoisonnes-aux-pesticides\\_6073778\\_4500055.html](https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2021/03/19/en-bretagne-la-victoire-des-salaries-empoisonnes-aux-pesticides_6073778_4500055.html)
- **24 mars** : Interview d'Henri BUSNEL sur la radio CANAL B
- **28 mars** : participation du Collectif à la Marche du Climat dans de nombreuses villes dont à RENNES
- **9 avril** : interview de M. BESNARD sur RCF <http://rcf.fr/actualite/social/le-collectif-de-soutien-aux-victimes-des-pesticides-de-l-ouest?unqp=8ddba3ad332b0981440f50fe38bf5912>

### 6-Prochaine visio-conférence :

**Mardi 4 mai**

**20h**

Un lien zoom vous sera envoyé.